POUR LES INVESTISSEURS EN SUISSE

Raiffeisen Pension Invest Futura

Résolution pour les années 20: une prévoyance en or

Chers investisseurs,

Nous venons d'entamer la deuxième décennie du troisième millénaire. Il y a un siècle, c'était les fameuses «années folles», une période d'exubérance après des années plombées par la guerre. Les nouveaux riches signalaient leur prospérité par des tenues excentriques, «à la dernière mode». Les femmes se débarrassaient du corset et coupaient leurs cheveux court. La liberté et l'indépendance étaient célébrées dans des fêtes somptueuses, arrosées de champagne, au son du charleston.

Qu'en est-il aujourd'hui? La décennie passée a été marquée par la digitalisation à tout crin, les rivalités renouvelées entre l'Orient et l'Occident, des flux massifs de réfugiés, la montée du populisme, des taux d'intérêt à des planchers inédits, un système de retraite croulant et la prise de conscience généralisée du problème de la durabilité. En tout cas, avec le Raiffeisen Pension Invest Futura, vous n'aurez pas manqué le coche sur ces deux derniers fronts. Voyons où en est votre fonds.

Des risques ciblés et maîtrisés en valaient la peine
D'une part, vers la fin de l'année, les tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine se sont atténuées. D'autre part, la cacophonie liée à la sortie britannique de l'Union européenne a fait place à une issue plus claire. Pour soutenir l'économie, les grandes banques centrales ont ouvert les vannes de l'argent bon marché et laissé les taux directeurs à des niveaux planchers. Les principaux marchés d'actions ont terminé l'année en nette hausse. Les titres des entreprises opérant dans les secteurs de la technologie et de la santé ont particulièrement brillé, tandis que ceux des entreprises d'approvisionnement et de biens de consommation, plus défensifs, se sont retrouvés à la traîne. Les obligations d'Etat à faible risque ont souffert, en raison de l'amélioration de la conjoncture et du recul des risques géopolitiques. Leurs rendements sont remontés au second semestre, mais sont restés faibles; ceux des obligations d'Etat suisses et allemandes à 10 ans demeurant en territoire négatif. La plupart des obligations d'entreprises et celles des marchés émergents se sont avérées plus rentables.

Les actions ont propulsé votre fonds à des sommets
Le Raiffeisen Pension Invest Futura a atteint un nouveau record historique en décembre 2019. Avec le renversement de tendance des rendements cet été, ma concentration sur les obligations à court terme a commencé à porter ses fruits, tout comme mon exposition aux obligations en devises étrangères (avec couverture du risque de change).

Le fonds a surtout profité de la progression des marchés d'actions. J'ai donc bien fait d'augmenter, pendant l'été, leur pondération dans le fonds, aux dépens des obligations. L'univers des placements durables excluait toutefois certains titres, dont la performance supérieure à la moyenne était donc hors de portée. Cela dit, certains titres ont également été exclus car leurs entreprises ont fait la une des journaux comme la société minière Vale et le fabricant aéronautique Boeing. Votre fonds a ainsi été épargné par le recul de leur cours.

> *«Je suis convaincu que les placements durables sont profitables à long terme.»*

En général, les entreprises soucieuses de l'environnement et de la cohésion sociale, qui poursuivent une stratégie prudente et visionnaire et qui gèrent leur exploitation de ma-

nière rigoureuse et bien contrôlée, ont du succès à long terme. C'est pourquoi je suis convaincu que l'approche d'investissement durable de votre fonds sera récompensée sur la durée.

Pour que votre fonds soit paré contre les impondérables

Pour l'instant, l'économie mondiale laisse présager une stabilisation. Si sa croissance demeure à son niveau actuel, l'inflation restera faible et l'environnement demeurera favorable aux placements en actions et en obligations. Si les banques centrales modifiaient leur politique monétaire ou si les tensions s'envenimaient au Moyen-Orient, le moral des investisseurs pourrait s'assombrir et les marchés financiers connaître un regain de volatilité. C'est pourquoi je me tiens toujours prêt à remanier le portefeuille si les risques venaient à augmenter ou si de nouvelles opportunités d'investissement se présentaient.

Pour l'instant, je ne prévois pas de modifier la pondération des obligations ni des actions. En matière d'obligations, je continue de mettre l'accent sur les titres défensifs d'entreprises, dont la prime de rendement par rapport aux emprunts d'Etat compense suffisamment le surcroît de risque. Au niveau des actions, je privilégie les entreprises de bonne qualité, avec des chances de réussite prometteuses. Mes décisions de placement s'inscrivent dans une perspective de long terme, après un examen attentif des développements futurs, au niveau macroéconomique, mais aussi des titres. En effet, j'entends bien faire en sorte que ces nouvelles «années vingt» soient synonymes d'âge d'or dans les annales du fonds Raiffeisen Pension Invest Futura.

Avec mes meilleures salutations

Votre gestionnaire de fonds,
Andreas Bentzen
Vontobel Asset Management

Pour en savoir plus sur Raiffeisen Pension Invest, consultez l'«Aperçu sur la gestion de fonds»:
Moins de vols en avion et une prévoyance plus durable, septembre 2019
Générer activement une plus-value durable, mars 2019

Vous pouvez demander ce document à votre conseiller clientèle ou consulter les archives des «Aperçus» sur notre site web. Vous y trouverez un aperçu intéressant de nos fonds les plus appréciés ainsi que l'abonnement gratuit à notre newsletter sur les fonds de placement:
raiffeisen.ch › Clientèle privée › Placer › Marchés et opinions › Publications – Solutions de placement

Pour obtenir des chiffres détaillés et des informations complémentaires sur ces fonds, merci de bien vouloir contacter votre conseiller clientèle ou consulter les documents correspondants (fiche produit, factsheet, KIID) disponibles sur raiffeisen.ch/fonds

Opportunités

- **Gestion active par un spécialiste:** les fonds vous permettent de bénéficier d'une gestion de fortune peu onéreuse. Le gestionnaire de fonds responsable dispose de nombreuses années d'expérience. Il prend pour vous les décisions de placement adéquates sur la base d'analyses approfondies et surveille en permanence votre fonds, tout en contrôlant strictement les risques. Ce n'est pas sans raison que des agences de notation importantes ont récompensé la solide performance du fonds Pension Invest Futura Balanced en lui attribuant les meilleures notes.
- **Diversification:** en associant diverses catégories de placement et un grand nombre de titres internationaux, les risques sont largement diversifiés et vous pouvez profiter d'opportunités de placement dans le monde entier.
- **Durabilité:** les fonds investissent seulement dans des titres d'entreprises qui assument leur responsabilité sociétale et environnementale, et qui exercent leur activité de manière éthique.
- **Service sur mesure:** vous pouvez choisir l'objectif de placement correspondant à vos attentes en matière de rendement et au risque maximum que vous souhaitez prendre.
- **Protection élevée des investisseurs:** le fonds est soumis à la loi sur les placements collectifs, et le capital investi est réputé patrimoine spécial, ce qui vous protège en qualité d'investisseur.
- **Effet de prix moyen:** en investissant via un plan d'épargne en fonds de placement, vous acquérez au fil du temps des parts de fonds au prix moyen lissé, quelles que soient les fluctuations des prix.

Risques

- **Fluctuations de valeurs:** les fonds investissent dans des obligations et des actions et la valeur du fonds dépend donc des mouvements sur les marchés mondiaux des actions et des obligations. Si la solvabilité d'un émetteur d'obligations contenues dans le portefeuille se dégrade ou si l'émetteur devient insolvable ou si une action détenue dans le portefeuille perd de sa valeur, la valeur du fonds baissera.
- **Limites des placements:** les fonds prennent en compte des critères de durabilité. Le gestionnaire de fonds est donc limité dans ses décisions de placement, ce qui peut favoriser la valeur du fonds ou lui nuire.
- **Pays émergents, monnaies et produits dérivés:** les fonds peuvent investir dans des pays émergents où la situation sociale, politique et économique est incertaine et où les conditions cadre prudentielles et opérationnelles peuvent ne pas correspondre aux normes en usage dans les pays industrialisés. Les fonds peuvent également investir dans des titres libellés en monnaies étrangères. La valeur du fonds dépend donc des fluctuations des taux de change par rapport au franc suisse, qui est la monnaie du fonds. Par ailleurs, les fonds peuvent investir dans des produits dérivés. Ils dépendent de la qualité des contreparties impliquées et de l'évolution des marchés et des instruments de base.
- **Aucune garantie:** un fonds de placement n'est pas un compte épargne. La valeur du capital investi dans le fonds peut augmenter ou baisser. Il n'existe aucune garantie de remboursement complet ou partiel du capital investi.

Ce document ne constitue pas une offre

Le fonds mentionné dans ce document est un fonds de droit suisse. Les contenus figurant dans cette publication sont mis à disposition uniquement à des fins d'information et de publicité. Ils ne constituent donc ni une offre au sens juridique du terme ni une incitation ou une recommandation à l'achat ou à la vente d'instruments de placement. La présente publication ne constitue ni une annonce de cotation, ni un prospectus d'émission au sens des art. 652a ou 1156 CO. L'intégralité des conditions déterminantes ainsi que le détail des risques inhérents à ces produits figurent dans les documents de vente correspondants juridiquement contraignants (par exemple le prospectus, le contrat de fonds). En raison de restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissants ni aux résidents d'un Etat dans lequel la distribution des produits décrits dans cette publication est limitée. La présente publication n'est ni destinée à donner un conseil en placement à l'investisseur, ni à l'aider à prendre une décision en matière d'investissement. Tout investissement dans les placements décrits ici ne devrait se faire qu'après un conseil à la clientèle adéquat et/ou après l'examen du prospectus de vente à force juridique contraignante. Toute décision de placement prise sur la base de la présente publication l'est au seul risque de l'investisseur. Les souscriptions sont réalisées uniquement sur la base du prospectus actuel ou du contrat de fonds ainsi que sur les «Informations essentielles pour l'investisseur» (Key Investor Information Documents, KIID), auxquels est joint le dernier rapport annuel ou semestriel. Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, CH-9001 St-Gall, auprès de la Banque Vontobel SA, Gotthardstr. 43, CH-8022 Zurich, de la Vontobel Asset Management SA, Gotthardstr. 43, CH-8022 Zurich et auprès de Vontobel Services de Fonds SA, Gotthardstr. 43, CH-8022 Zurich (ci-après dénommées ensemble «Vontobel»).

Exclusion de toute responsabilité

Raiffeisen Suisse société coopérative et Vontobel font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données présentées. Cependant, Raiffeisen Suisse société coopérative et Vontobel ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations divulguées dans la présente publication. Raiffeisen Suisse société coopérative et Vontobel déclinent toute responsabilité liée aux pertes ou aux dommages éventuels (directs, indirects et consécutifs) qui seraient causés par la diffusion de la présente publication ou des informations qu'elle contient, ou qui seraient en rapport avec sa distribution. Elles déclinent par ailleurs toute responsabilité liée aux pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers.

Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière

La présente publication n'est pas le résultat d'une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas à cette publication.